



école
supérieure
d'art
La Réunion

Admission cycle 2 / 2022-2023

Dossier de candidature année 4

Calendrier

Commission le 13 avril 2022

Date limite candidature > le 2 avril 2022

Conditions

- >> Être titulaire du DNA (*Diplôme National d'Arts*) ou du DNAT (*Diplôme national d'arts et techniques*)
- >> Justifier de 180 crédits (ECTS) dans un établissement d'enseignement supérieur français ou européen
- >> Pour les candidats diplômés hors de l'espace européen, un contrôle de compatibilité avec les diplômes français sera effectué

État civil

Nom :

.....
.....

Prénom:.....

Né.e le :

.....
.....

à :.....

.....

Nationalité :

.....
.....

Numéro INE :

Adresse du candidat.e :

.....

